

## **Communiqué de presse du Conseil administratif**

Aux représentant-e-s des médias

**30 septembre 2020**

### **Soutien aux commerces genevois**

**Afin de soutenir les commerces locaux qui traversent actuellement une période délicate en raison de la crise sanitaire, sous l'impulsion du Département de la sécurité et des sports, le Conseil administratif a décidé d'accorder un rabais de 50% sur la taxe d'empiètement pour les procédés de réclame et enseignes publicitaires (menus sur chevalet devant les restaurants, liste de produits vendus dans une échoppe, banderoles d'annonces de manifestations, etc.)**

Pour les mêmes raisons, les entreprises chargées de la gestion des panneaux trapèze sur le domaine public ont été exonérées des redevances pour le deuxième semestre et bénéficieront d'un rabais de 50% sur les redevances des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> trimestres 2020.

#### **Contact**

Mme Marie Barbey-Chappuis, Conseillère administrative en charge du Département de la sécurité et des sports via M. Cédric Waelti, en charge de la communication  
079 596 19 79 - cedric.waelti@ville-ge.ch

### **Réouverture du Casino-Théâtre programmée pour le premier trimestre 2021**

**En application du principe de précaution, la salle de spectacle du Casino Théâtre avait dû fermer en février 2020 suite à un problème de stabilité de la toiture détecté lors d'expertises menées sur le bâtiment.**

Dans l'attente de la rénovation complète du bâtiment d'ici 2023-2024 et pour permettre dans l'intervalle une exploitation du lieu, des travaux de sécurisation seront réalisés cet automne selon un calendrier définitif à confirmer. Sous ces conditions, le Conseil administratif informe que le Casino Théâtre pourra à nouveau être exploité publiquement à compter du premier trimestre 2021.

#### **Contact**

Mme Virginie Keller, Cheffe du Service culturel  
Département de la culture et de la transition numérique  
022 418 65 74 – virginie.keller@ville-ge.ch

# **Le Palais Eynard s'appellera désormais « Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard »**

**Le Conseil administratif a décidé de modifier la dénomination du Palais Eynard qui s'appellera désormais « Palais Anna et Jean-Gabriel Eynard ».**

Le Palais Eynard a été construit, de 1817 à 1821, en bordure de la Promenade des Bastions. On sait aujourd'hui qu'Anna Eynard-Lullin influença bien davantage qu'il n'y paraît autant la conception architecturale que la vie sociale et artistique du palais. Anna Eynard-Lullin est née à Lancy en 1793 et décédée à Genève en 1868. Elle passe une partie de son enfance à Paris, avant de revenir s'installer à Genève. A 17 ans, elle rencontre Jean-Gabriel Eynard lors d'un bal chez Madame de Staël et le couple se marie en octobre 1810.

Anna Eynard-Lullin s'impliquera dans de nombreuses actions notamment en faveur de la cause philhellène, dans les années 1820, et eut de nombreuses activités philanthropiques. Elle fonda, par exemple, une école enfantine, une maison de convalescence pour jeunes filles et un asile de vieillards près de Rolle, ainsi qu'une école de garçons à Genève. Elle participa également avec son mari au Congrès de Vienne, où se discuta l'avenir de l'Europe en 1815.

## **Contact**

Mme Héloïse Roman, Service Agenda 21 – Ville durable  
Département des finances, de l'environnement et du logement  
022 418 22 93 – [heloise.roman@ville-ge.ch](mailto:heloise.roman@ville-ge.ch)